

Réf: 213

Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027  
Décision n° C (2022) 8952 du 30 novembre 2022

Consultation n° 07/2026 relative à l'acquisition de consommables de laboratoire dans le cadre du projet :

« Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins »

(BAT-NET-MAR A1-2.7-206)

CUP : G23C25000590007

**Date de publication :** le Lundi 9 mars 2026 La consultation est publiée sur :

- le site web de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) : <http://www.instm.agrinet.tn>
- le site web de l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA) : <https://iresa.agrinet.tn>
- dans la presse écrite quotidienne : Journal Ech-Chourouk

**Date limite de réception des offres :** le Lundi 23 mars 2026 à 10 h 00.

Délai réduit en raison de la contrainte temporelle du projet

#### Contexte

Dans le cadre du Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027, l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), en partenariat avec 5 autres organismes, a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins » (BAT-NET-MAR\_A1-2.7-206).

Le projet « Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins » (BAT-NET-MAR\_A1-2.7-206) vise à améliorer la compétitivité et le développement durable grâce à la croissance des opérateurs qui entendent poursuivre des objectifs de développement et d'amélioration des conditions socio-économiques. Il se traduit par la construction d'un petit bateau technologiquement innovant utilisé pour l'élimination des déchets anthropiques, ainsi que par la réalisation de recherches et d'innovations à travers des études d'évaluation sur l'état de la biodiversité.

Dans le cadre du groupe de tâches 3 (GT3), l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) souhaite acquérir, pour le compte du projet, des consommables de laboratoire conformes aux spécifications techniques détaillées ci-après. Les frais relatifs à la présente consultation seront imputés sur la catégorie de coûts « Frais d'équipements ».

**Durée du projet :** 24 mois, du 15 mai 2025 au 14 mai 2027 (sauf prorogation approuvée par l'Autorité de Gestion).

#### Article 1- Objet de la consultation

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet « BAT-NET-MAR », l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) envisage l'acquisition de consommables de laboratoire en **lot unique**, avec **offre globale obligatoire**, conformément aux spécifications techniques précisées à l'article 2 – Caractéristiques techniques.

#### Article 2- Caractéristiques techniques :

Les soumissionnaires doivent se conformer aux caractéristiques techniques énumérées dans le tableau ci-dessous. Ils doivent compléter leur offre par toutes les informations techniques relatives aux matériels demandés, notamment les suivantes :

Désignations	Quantité
ACIDE ACETIQUE GLACIAL 99.5% 2.5L	2
BAC DE LABORATOIRE L340* L245* H100MM	6
BAIN MARIE 12 L T° RT-99.9°C	1
BAIN ULTRASON 3.2 L 40 KHZ 120W	1
BALANCE ANALYTIQUE AS220R2 PLUS 0.1MG (avec certificat d'étalonnage récent)	1
BONBONNE RONDE HDPE AVC ROBINET 10L	1
FLACON EN VERRE BRUN : 125 ML	100
EMBOUT JAUNE EPPENDORF, VOL 200µL SAC/1000	1
EMBOUT BLEU EPPENDORF S/1000 PCS	1
EMBOUT BLANC EPPENDORF 5-10 µL S/1000	1
EMBOUT BLANC P5000 SAC/300, EN PP	3
ALCOOL ETHANOL 96% 1L	5
FLACON AUTOCLAVABLE GL 45 500 ML	10
FORMOL 1L	3
GANT ANTI CHALEUR CUIR	10
GANT CRYO	10
GANT LATEX LARGE B/100	10
GANT LATEX T M BOITE DE 100	10
GEL DE SILICE 60 (0.063 - 2 MM) 5 KG	1
GLACIERE 26L	2
MANCHE DE BISTOURI N°4	4
LAME BISTOURI N°24 BT/100	4
LAME 26*76MM B/50	5
LUXIMÈTRE DIGITAL	1
MICROPIPETTE 100-1000 µL	2
MICROPIPETTE 10-100 µL	2
MICROPIPETTE 2-20µL	2
MICROPIPETTE 1-5ML	2
CRACHOIR 60 CC CARTON DE 500 PCS	2
PILULIER EN PLASTIQUE 450 ML	20
PINCE A DISSECTION POINTUE 140 MM	4
PIPETTE PASTEUR EN PP NON STERILE 3ML B/500	1
PIPETTE PASTEUR EN VERRE 230MM, B/250	1
PISETTE PE 500ML	4
PISETTE PE 1000ML	4
PORTOIR POUR 30 TUBES 15 ET 20 TUBES 50 CC CONIQUE	4
RACK POUR CONES BLANC	2
RACK 96 TIPS POUR CONE AVEC FILTRE 1000µL	2
RACK POUR CONE JAUNE	2
PORTOIR EN PP POUR 100 MICROTUBES 0.5ML / 1.5ML OU 2 ML	2
CARROUSEL POUR 6 MICROPIPETTE	4
TAMIS GRANLOMETRIQUE EN INOX 1MM	1
TAMIS D'ANALYSE Ø 200 MM, 0.4 MM	1



TUBE EPPENDORF 0.5 ML SAC/1000	2
TUBE A CENTRIF 15 CC F. CONIQUE	800
TUBE A CENTRIF 50 CC F. CON	800
TUBE A ESSAI 16X160 MM B/250	4
TUBE EPPENDORF 1.5 CC SAC/1000	1
TUBE EPPENDORF DE 2ML SAC/1000	1
LUGOL 125 ML	1

**Article 3- Validité des offres**

Tout soumissionnaire est lié par son offre durant soixante (60) jours calendaires à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

**Article 4- Délai d'exécution et lieu de livraison**

**Délai de livraison :** Le soumissionnaire doit indiquer dans son offre le délai de livraison proposé. Ce délai ne pourra en aucun cas excéder dix (10) jours calendaires à compter de la date de réception du bon de commande par le titulaire.

**Lieu de livraison :** La livraison s'effectuera aux locaux de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), centre de Monastir, route de Khniss, Monastir.

Tout produit livré doit être accompagné de l'autorisation de mise à la consommation (AMC) ou d'un certificat de conformité.

**Article 5- Retard de livraison**

En cas de retard dans la livraison ou l'exécution des prestations objet du marché, des pénalités de retard seront appliquées au titulaire au taux de un millième (1/1 000) de la valeur de la commande (ou de la tranche concernée) par jour calendaire de retard, plafonnées à 5 % de la valeur totale du marché. Lorsque le montant cumulé des pénalités atteint ce plafond de 5 %, l'administration pourra, après mise en demeure restée sans effet dans un délai de 15 jours, résilier le marché de plein droit, aux torts et risques du titulaire, sans préjudice des dommages et intérêts éventuels.

**Article 6- Péremption :**

Tous les produits fournis doivent présenter une date de péremption d'au moins six (6) mois à compter de la date de réception par l'INSTM.

**Article 7- Modalités de paiement**

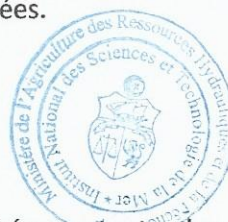
- Le paiement sera effectué en totalité (100 %) hors taxes (TVA non incluse) à la réception définitive des fournitures, après livraison complète et réception définitive conforme.
- À l'issue de la réception et des essais réalisés avec satisfaction, un procès-verbal de réception définitive sera établi et signé par l'INSTM. Ce procès-verbal mentionnera, le cas échéant, les omissions, imperfections, malfaçons ou réserves constatées.

**Article 8- Modalités de soumission des offres**

Dossier sous pli fermé anonyme avec trois enveloppes :

**Enveloppe A – Administratif**

1. Pièce n° 1 : Extrait du registre national des entreprises.
2. Pièce n° 2 : La présente consultation signée et paraphée sur toutes les pages, portant la mention « Lu et approuvé ».



3. Pièce n° 3 : Fiche de renseignements généraux (Annexe 4).

**Enveloppe B – Technique**

1. Pièce n° 4 : Fiche des spécifications techniques détaillées des fournitures proposées, avec Annexe 5 dûment remplie et signée.
2. Pièce n° 5 : Fiche de données de sécurité (FDS), rédigée en français et conforme à la réglementation en vigueur ;
3. Pièce n° 6 attestation de conformité délivrée par le fabricant ou son représentant agréé.
4. Pièce n° 7 : Planning de livraison : engagement sur le calendrier et le lieu de livraison (Annexe 1).

**Enveloppe C – Financier**

1. Pièce n° 8 : Soumission (Annexe 2).
2. Pièce n° 9 : Bordereau des prix (Annexe 3).

Les participants intéressés sont invités à soumettre leur dossier dans une seule enveloppe contenant les trois enveloppes internes (enveloppe A + enveloppe B + enveloppe C), sous pli fermé anonyme, par l'un des moyens suivants : courrier recommandé avec accusé de réception, service Rapid-Post, ou remise directe contre décharge au Bureau d'Ordre Central de l'INSTM à l'adresse suivante :

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM)  
28, rue du 2 Mars 1934 Carthage Salammbô – 2025 Tunis

L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante :

« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »

**Consultation n° 07/2026 relative à l'acquisition de consommables de laboratoire dans le cadre du projet :**

« Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins »  
(BAT-NET-MAR A1-2.7-206)

**Date limite de réception des offres : le Lundi 23 mars 2026 à 10 h 00.**

**NB :**

- La non-présentation de l'un des documents (Annexe 2 : la soumission) et (Annexe 3 : le bordereau des prix) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.
- L'Annexe 5 doit être remplie intégralement et avec exactitude.
- Les offres reçues après la date et l'heure susmentionnés ne seront pas prises en considération.
- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives.

**Article 9- Procédure d'évaluation des offres**

**Première étape :** La commission d'évaluation procède à la vérification des documents administratifs exigés, à la validation et à la complétude des documents constitutifs de l'offre financière, à la

correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant, puis au classement de toutes les offres financières par ordre croissant de prix (de la moins-disante à la plus-disante). Toute offre administrative non conforme sera rejetée avant l'ouverture de l'offre financière.

**Deuxième étape :** La commission d'évaluation procède ensuite à la vérification et à l'examen détaillé de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière classée la moins-disante. En cas de conformité totale de son offre technique aux présentes spécifications techniques et aux termes de référence, le marché lui est attribué automatiquement. Si l'offre technique n'est pas conforme, elle est écartée et la commission passe à l'examen de l'offre technique du soumissionnaire suivant au classement financier (la deuxième moins-disante), et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une offre technique conforme soit identifiée. Le marché est alors attribué au soumissionnaire correspondant.

**NB :** Les réactifs chimiques et solvants proposés doivent être neufs, de qualité analytique ou équivalente, adaptés à un usage en laboratoire et conditionnés dans leur emballage d'origine non altéré. Chaque produit doit être clairement étiqueté, mentionnant obligatoirement : le nom commercial, la formule chimique, le numéro de lot, la date de péremption, les conditions de conservation et le nom du fabricant. Le fournisseur est tenu de fournir obligatoirement, pour chaque produit :

- la fiche technique détaillée ;
- la fiche de données de sécurité (FDS), rédigée en français et conforme à la réglementation en vigueur ;
- une attestation de conformité délivrée par le fabricant ou son représentant agréé.

Toute offre ne comportant pas l'ensemble des documents précités ou présentant des produits non conformes aux spécifications demandées sera déclarée non conforme et écartée sans examen de son offre financière.

L'INSTM informera uniquement le soumissionnaire dont l'offre a été retenue. Les autres soumissionnaires ne recevront pas de notification individuelle.

#### Article 10. Règlement des litiges

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

**Pr. TRABELSI Lamia**  
La Coordinatrice du projet  
BAT-NET-MAR

Programme de Coopération Interreg  
Next Italie-Tunisie 2021-2027  
Projet BAT-NET-MAR (A1-2.7-206)  
Coordinatrice du projet  
**Trabelsi Lamia**

**Pr. Mohamed Salah AZAZA**  
Le Chargé de la Gestion de  
l'Institut National des Sciences  
et Technologies de la Mer

Le Chargé de la Direction  
de l'Institut National des Sciences  
et Technologies de la Mer  
**Mohamed Salah AZAZA**

## Annexe1 : ENGAGEMENT SUR "LE CALENDRIER ET LIEU DE LIVRAISON"

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination).....

.....  
.....

Je m'engage à livrer les consommables objets de l'offre dans un délai de ..... jours (10 jours calendaires maximum à compter de la réception de l'ordre de service) au centre de Monastir de l'INSTM, route de Khniss, Monastir.

Je reconnais avoir pris connaissance que le dépassement du délai de **10** jours, à compter de la date de l'ordre de service de la livraison des fournitures, entraînera automatiquement l'application des pénalités prévues à l'article 5 de la présente consultation.

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du soumissionnaire

## Annexe 2 : Soumission

Je soussigné

..... agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société.....

..... Adhérent à la CNSS N°..... Inscrit au registre national des entreprises sous le N °.....faisant élection de domicile à .....

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation n° 7/2026 pour l'acquisition de consommables pour laboratoire « Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins » (BAT-NET-MAR A1-2.7-206),

M'engage et me soumet à exécuter lesdites acquisitions conformément au dossier de consultation et moyennant les prix fermes et non révisables inclus le transport et l'emballage. Établis par moi-même après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des acquisitions dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres) :

Montant en HTVA en Chiffre : .....

Montant en HTVA en Lettre : .....

.....

.....  
L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque ..... Sous le numéro .....

- M'engage à livrer les fournitures selon les dispositions prévues à la présente consultation et le calendrier de livraison.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (60) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- M'engage à reconnaître que l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer n'est pas tenu de retenir la soumission la moins-disante, et qu'elle garde par ailleurs la possibilité de déclarer la consultation non concluante et que je ne peux pas prétendre à être indemnisé de ce fait.
- Déclare que sous peine de résiliation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à ....., le .....

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire



### Annexe 3 : Bordereau des prix Consommables de laboratoire

Article	Quantité	Coût Unitaire en DT HTVA	Total en DT HTVA
ACIDE ACETIQUE GLACIAL 99.5% 2.5L	2		
BAC DE LABORATOIRE L340* L245* H100MM	6		
BAIN MARIÉ 12 L T° RT-99.9°C	1		
BAIN ULTRASON 3.2 L 40 KHZ 120W	1		
BALANCE ANALYTIQUE AS220R2 PLUS 0.1MG (avec certificat d'étalonnage récent)	1		
BONBONNE RONDE HDPE AVC ROBINET 10L	1		
FLACON EN VERRE BRUN 125 ML	100		
EMBOUT JAUNE EPPENDORF, VOL 200µL SAC/1000	1		
EMBOUT BLEU EPPENDORF S/1000 PCS	1		
EMBOUT BLANC EPPENDORF 5-10 µL S/1000	1		
EMBOUT BLANC P5000 SAC/300, EN PP	3		
ALCOOL ETHANOL 96% 1L	5		
FLACON AUTOCLAVABLE GL 45 500 ML	10		
FORMOL 1L	3		
GANT ANTI CHALEUR CUIR	10		
GANT CRYO	10		
GANT LATEX LARGE B/100	10		
GANT LATEX T M BOITE DE 100	10		
GEL DE SILICE 60 (0.063 - 2 MM) 5 KG	1		
GLACIERE 26L	2		
MANCHE DE BISTOURI N°4	4		
LAME BISTOURI N°24 BT/100	4		
LAME 26*76MM B/50	5		
LUXIMÈTRE DIGITAL	1		
MICROPIPETTE 100-1000 µL	2		
MICROPIPETTE 10-100 µL	2		
MICROPIPETTE 2-20µL	2		
MICROPIPETTE 1-5ML	2		
CRACHOIR 60 CC CARTON DE 500 PCS	2		
PILULIER EN PLASTIQUE 450 ML	20		
PINCE A DISSECTION POINTUE 140 MM	4		
PIPETTE PASTEUR EN PP NON STERILE 3ML B/500	1		
PIPETTE PASTEUR EN VERRE 230MM, B/250	1		
PISETTE PE 500ML	4		
PISETTE PE 1000ML	4		
PORTOIR POUR 30 TUBES 15 ET 20 TUBES 50 CC CONIQUE	4		



RACK POUR CONES BLANC	2		
RACK 96 TIPS POUR CONE AVEC FILTRE 1000µL	2		
RACK POUR CONE JAUNE	2		
PORTOIR EN PP POUR 100 MICROTUBES 0.5ML / 1.5ML OU 2 ML	2		
CARROUSEL POUR 6 MICROPIPETTE	4		
TAMIS GRANLOMETRIQUE EN INOX 1MM	1		
TAMIS D'ANALYSE Ø 200 MM, 0. 4 MM	1		
TUBE EPPENDORF 0.5 ML SAC/1000	2		
TUBE A CENTRIF 15 CC F. CONIQUE	800		
TUBE A CENTRIF 50 CC F. CON	800		
TUBE A ESSAI 16X160 MM B/250	4		
TUBE EPPENDORF 1.5 CC SAC/1000	1		
TUBE EPPENDORF DE 2ML SAC/1000	1		
LUGOL 125 ML	1		
<b>Total HTVA</b>			
<b>TVA</b>			
<b>Total TTC</b>			

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettre).....

.....

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du soumissionnaire



### Annexe 4 : Fiche de renseignements généraux

Nom ou raison sociale : .....

Adresse/Siège Social : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

Adresse email : .....

Matricule Fiscal : .....

Numéro du compte bancaire : .....

Banque : .....

Inscrit au registre national des entreprises sous le N° : .....

Personne, bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom et prénom)

.....  
.....

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du soumissionnaire



## Annexe 5 : Fiche des spécifications techniques Consommables de laboratoire

Article	Quantité	Spécifications techniques proposées par le fournisseur Mettre OUI ou NON et indiquer les références (n°page, n°ligne,...) de la documentation technique (brochures) du fabricant (fiche technique, brochure, certificat).	
		Oui/Non	Références (Documentation technique du fabricant)
ACIDE ACETIQUE GLACIAL 99.5% 2.5L	2		
BAC DE LABORATOIRE L340* L245* H100MM	6		
BAIN MARIE 12 L T° RT-99,9°C	1		
BAIN ULTRASON 3.2 L 40 KHZ 120W	1		
BALANCE ANALYTIQUE AS220R2 PLUS 0.1MG (avec certificat d'étalonnage récent)	1		
BONBONNE RONDE HDPE AVC ROBINET 10L	1		
FLACON EN VERRE BRUN 125 ML	100		
EMBOUT JAUNE EPPENDORF, VOL 200µL SAC/1000	1		
EMBOUT BLEU EPPENDORF S/1000 PCS	1		
EMBOUT BLANC EPPENDORF 5-10 µL S/1000	1		
EMBOUT BLANC P5000 SAC/300, EN PP	3		
ALCOOL ETHANOL 96% 1L	5		
FLACON AUTOCLAVABLE GL 45 500 ML	10		
FORMOL 1L	3		
GANT ANTI CHALEUR CUIR	10		
GANT CRYO	10		
GANT LATEX LARGE B/100	10		
GANT LATEX T M BOITE DE 100	10		
GEL DE SILICE 60 (0.063 - 2 MM) 5 KG	1		
GLACIERE 26L	2		
MANCHE DE BISTOURI N°4	4		
LAME BISTOURI N°24 BT/100	4		
LAME 26*76MM B/50	5		

LUXIMÈTRE DIGITAL	1		
MICROPIPETTE 100-1000 µL	2		
MICROPIPETTE 10-100 µL	2		
MICROPIPETTE 2-20µL	2		
MICROPIPETTE 1-5ML	2		
CRACHOIR 60 CC CARTON DE 500 PCS	2		
PILULIER EN PLASTIQUE 450 ML	20		
PINCE A DISSECTION POINTUE 140 MM	4		
PIPETTE PASTEUR EN PP NON STERILE 3ML B/500	1		
PIPETTE PASTEUR EN VERRE 230MM, B/250	1		
PISSETTE PE 500ML	4		
PISSETTE PE 1000ML	4		
PORTOIR POUR 30 TUBES 15 ET 20 TUBES 50 CC CONIQUE	4		
RACK POUR CONES BLANC	2		
RACK 96 TIPS POUR CONE AVEC FILTRE 1000µL	2		
RACK POUR CONE JAUNE	2		
PORTOIR EN PP POUR 100 MICROTUBES 0.5ML / 1.5ML OU 2 ML	2		
CARROUSEL POUR 6 MICROPIPETTE	4		
TAMIS GRANLOMETRIQUE EN INOX 1MM	1		
TAMIS D'ANALYSE Ø 200 MM, Ø. 4 MM	1		
TUBE EPPENDORF 0.5 ML SAC/1000	2		
TUBE A CENTRIF 15 CC F. CONIQUE	800		
TUBE A CENTRIF 50 CC F. CON	800		
TUBE A ESSAI 16X160 MM B/250	4		
TUBE EPPENDORF 1.5 CC SAC/1000	1		
TUBE EPPENDORF DE 2ML SAC/1000	1		
LUGOL 125 ML	1		

**NB : Toute offre partielle ou ne respectant pas l'ensemble des exigences techniques sera rejetée.**